



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37308>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-37308**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture et gestion de l'infrastructure informatique de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Description : La mise en concurrence porte sur des prestations de fourniture et de gestion de l'infrastructure de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Identifiant de la procédure : 9234b3bb-3e83-4225-b812-dddc3072bc77

Avis précédent : 36b03ded-6bc4-40f9-a7e3-df293886432a-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72510000 Services de gestion relatifs à l'informatique

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché public est conclu pour une durée de 2 ans à compter de sa notification et pourra être reconduit tacitement 2 fois par périodes d'1 an, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans, et sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Il est conclu à prix unitaires et forfaitaires. Les prestations objet du marché seront réglées au regard des quantités réellement livrées ou exécutées sur la base des prix unitaires et forfaitaires indiqués dans le BPUF. Le titulaire pourra proposer un catalogue pour les prestations ou fournitures ne figurant pas au BPUF dont les prix seront contractuels et donc applicables au titre du marché. Le marché public est conclu dans

les limites financières suivantes : - 1ère période de 2 ans : 600 000 Euros HT - 2ème période d'1 an : 300 000 Euros HT (en cas de reconduction) - 3ème période d'1an : 300 000 Euros HT (en cas de reconduction) Les critères d'attribution du présent marché sont indiqués à l'article 13.3 du Règlement de la consultation. Les motifs d'exclusion applicables au présent marché sont ceux inscrits aux articles L2141-5 à L2141-6-1 du Code de la commande publique. Pour obtenir des renseignements complémentaires d'ordre administratif ou technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les opérateurs économiques devront faire parvenir au plus tard avant le vendredi 27 décembre 2024 avant minuit, une demande écrite sur le profil acheteur de l'EPT. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard le jeudi 02 janvier 2025, avant minuit, des modifications de détail au dossier de consultation. Les opérateurs économiques devront alors répondre sur la base du dossier modifié. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres initiales.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et gestion de l'infrastructure informatique de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Description : La mise en concurrence porte sur des prestations de fourniture et de gestion de l'infrastructure de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72510000 Services de gestion relatifs à l'informatique

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Montant total estimatif DQE en euros HT

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE appréciée au regard du mémoire technique : - Descriptif de la solution d'hébergement (lieu d'hébergement, résilience...) -

Complétude des solutions, outils de suivi, méthodologie de migration et prestations proposées par rapport aux besoins décrits dans le CCTP - Plan de reprise d'activité / Continuité d'activité - Plan d'assurance sécurité

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR ENVIRONNEMENTALE appréciée au regard du cadre de réponse environnemental

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L5511 et suivants et R5511 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 5511 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L5514 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R 4211 du Code de justice administrative) - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L 5211 du Code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, « Département de Tarn-et-Garonne », n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,200,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 1,200,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BI

Offre :

Identifiant de l'offre : BI

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 254,834.6 Euro

L'offre a été classée : oui

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M24-051

Titre : Fourniture et gestion de l'infrastructure informatique de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/02/2025

Date de conclusion du marché : 12/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Numéro d'enregistrement : 20005879000011

Adresse postale : 11 boulevard du Mont d'Est

Ville : Noisy-le-Grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique@grandparisgrandest.fr

Téléphone : 0184810615

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : BI

Numéro d'enregistrement : 44293365100048

Adresse postale : 28 rue du Sentier

Ville : Paris

Code postal : 75002

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : info@bi.fr

Téléphone : 0183622217

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b318ca5a-8765-4b15-85f9-ab57af2ca2be - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/04/2025 à 15:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2025